



Le mot du maire

Bonjour,

Ce mois de mars 2026 a été marqué par les élections municipales, un moment important pour la vie de notre commune. Le dimanche 15 mars, vous avez été nombreux à vous mobiliser, avec une participation de plus de 65 %. Par votre vote, vous avez exprimé votre confiance, avec 185 suffrages sur 200 votants.

Je tiens à vous remercier sincèrement pour l'accueil et la qualité des échanges que nous avons eus lors de nos rencontres avant ces élections. Nous n'avons malheureusement pas pu rencontrer chacun d'entre vous, mais sachez que nous restons à votre écoute.

Dans la continuité, le mois d'avril sera consacré à l'élection du président et des vice-présidents de la communauté de communes par les élus des différentes communes.

Afin de mieux répondre aux attentes de nos aînés, Véronique vous propose d'échanger sur vos souhaits et vos besoins. Chacun pourra apporter ses idées afin de proposer des activités culturelles ou manuelles. L'objectif est que tous puissent trouver du plaisir à se retrouver et à échanger. Nous vous donnons rendez-vous le lundi 13 avril à 15 heures, à la salle des associations, pour ce moment d'échange, suivi d'un goûter.

Une question revient souvent : le Ty Kaouet va-t-il rouvrir ? Avec Thierry, nous avons eu le plaisir de rencontrer Rozenn, qui reprendra prochainement le bar. Les démarches administratives sont en cours, et une réouverture est envisagée d'ici un mois, sous le nom de « Miss Tanguette ».

Concernant les projets d'investissement de la commune, le premier logement du lotissement (sur 8) devrait être occupé dès le mois d'avril, tandis que les travaux des autres maisons avancent bien. Le démarrage des travaux du boulodrome est prévu pour la troisième semaine d'avril, avec les premières opérations de terrassement.

Bien cordialement à toutes et à tous,

Le Maire,
Michel Mahe

A vos agendas pour le mois d'avril 2026

- **Le dimanche 5 avril à 15 h** : La chasse aux œufs à la salle des associations.
- **Le dimanche 12 avril à 13h30** : Match de foot : Paimpol Stade FC3 -Le Faouët.
- **Le lundi 13 avril à 15h à la salle des associations** : réunion d'échange avec les aînés.
- **Le dimanche 19 avril à 15h30** : Match de foot : Le Faouët – Pleubian-Pleumeur AS1.
- **Le vendredi 24 avril à 19h** : Conseil Municipal (sujet principal le vote du budget).
- **Le samedi 25 avril à 10h30** Assemblée générale de Avel ar C'hoat



Conseil municipal du vendredi 20 mars 2026

L'objectif est de vous donner une synthèse des décisions prises lors du dernier conseil municipal (*cette rédaction ne vaut pas un procès-verbal*).

1- Installation du conseil municipal :

La séance d'installation du conseil municipal s'est déroulée ce vendredi 20 mars à 20h, en présence de l'ensemble des 11 élus. Cette séance a été présidée par le doyen de l'assemblée, Michel Mahé.

À l'issue du premier vote, **Michel Mahé** (adjoint sortant) a été élu Maire à l'unanimité et entame ainsi un nouveau mandat. L'équipe municipale a validé la configuration du conseil municipal avec uniquement 2 adjoints et une conseillère déléguée.

Dans la foulée, le conseil municipal a procédé à l'élection des adjoints. Ainsi, ont été élu **Thierry Le Gonidec** (Maire sortant) premier adjoint, en charge des travaux et du bon fonctionnement opérationnel de la commune, et **Véronique Conan** (adjointe sortante) deuxième adjointe, responsable des affaires sociales et de l'animation. Par ailleurs, **Sylvie Le Vey** a été nommée conseillère déléguée à la gestion des salles communales.

2- Temps de travail de la secrétaire de mairie :

Lors de ce conseil, la question de la durée hebdomadaire de travail de la secrétaire de mairie a également été abordée (actuellement 20 heures par semaines). Ce rôle, essentiel dans la vie de la commune, constitue un véritable pilier du service public local.

Soucieux de renforcer **les services à la population**, les élus ont identifié comme priorité l'augmentation du temps de travail dédié à cette fonction.

Au plus de ce besoin de renforcer ce service, et face à des démarches administratives de plus en plus complexes et à la gestion de dossiers de fond, le conseil municipal a ainsi validé ma demande du passage à temps plein. Les élus ont tenu à **remercier Mariannick** pour son engagement et efficacité.

Autres points : **Grande chasse aux œufs au Faouët !** 🥰 🍫

L'équipe municipale donne rendez-vous à tous les enfants du Faouët le dimanche 5 avril à 15 h, à la salle des associations, pour une grande chasse aux œufs pleine de surprises !

Petits explorateurs, préparez vos paniers et venez partir à la recherche des œufs cachés... de délicieux trésors chocolatés vous attendent ! À l'issue de la chasse, un goûter sera offert à tous pour prolonger ce moment de partage et de convivialité.

Nous vous attendons nombreux pour cet après-midi festif ! 🎉





Projet de salle des fêtes

La nouvelle salle des fêtes prend forme



Maintenant que la nouvelle salle des fêtes sort de terre, avec la mise en place de la charpente, vous êtes nombreux à vous interroger — à juste titre — sur ce projet qui devient aujourd'hui une réalité.



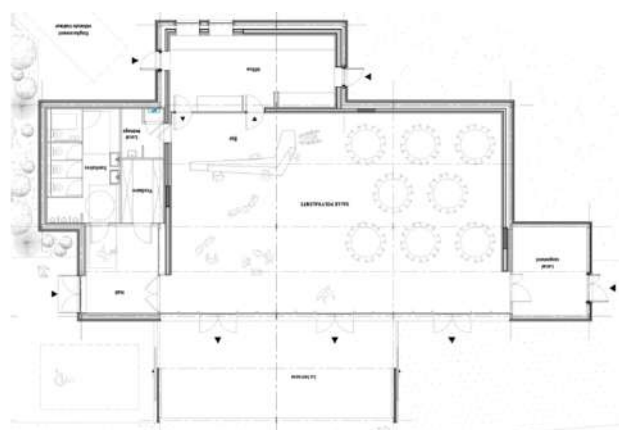
Le projet a été lancé à la mi-2023. Il aura nécessité deux ans et demi d'études : analyse des différents scénarios, choix architectural à partir d'esquisses, élaboration des plans, dépôt du permis de construire, ainsi que l'ensemble des démarches liées aux établissements recevant du public et à la passation du marché public pour la sélection des entreprises.

Comme vous pouvez le constater, le bâtiment est composé d'une succession de travées, chacune dotée de sa propre charpente, avec pour objectif de mieux s'intégrer à l'architecture des maisons du village. La structure repose sur une ossature mixte en métal et en bois. Les finitions associent également le bois et le bac acier.



En termes d'aménagement, la nouvelle salle, d'une surface totale de 332 m² (contre 197 m² actuellement), comprendra plusieurs espaces :

- Un hall avec vestiaire et sanitaires de 50 m²
- Une cuisine de réchauffe de 31 m² (contre 10 m² actuellement), avec un accès indépendant
- Une salle de réception de 173 m², avec un sol en béton poli (contre 127 m²)
- Un espace de rangement pour les chaises et les tables de 17 m²
- Une terrasse couverte, fermée sur les pignons, de 50 m²



La nouvelle salle devrait être disponible d'ici la fin de l'année 2026.

Nb- les conditions de réservation seront examinées en septembre ainsi que le début des réservations.



Avenir du leff

Le club de football recrute ! 🏆

L'Avenir du Leff Le Faouët est à la recherche d'un arbitre officiel pour la prochaine saison. Une belle opportunité de s'engager au cœur de la vie sportive locale, dans un esprit de respect, de convivialité et de passion du jeu.

Au-delà de cette recherche, il est important de rappeler combien la présence d'un club de football est essentielle pour une commune. Véritable lieu de rencontres. (dimanche dernier en fut la preuve).

Soutenir et faire vivre notre club, c'est aussi faire vivre notre commune.

N'hésitez pas à vous renseigner et, pourquoi pas, à rejoindre l'aventure !

LE FAOUËT
- 1959 -

LE CLUB RECHERCHE SON ARBITRE OFFICIEL !
AVENIR DU LEFF LE FAOUËT - SAISON PROCHAINE

REJOIGNEZ-NOUS POUR LA PROCHAINE SAISON !

POURQUOI DEVENIR ARBITRE CHEZ NOUS ?

- UN CLUB FAMILIAL : Intégrez une structure associative et humaine où respect et convivialité sont les maîtres mots.
- VOTRE RÔLE VALORISÉ : Soyez accueilli et respecté à votre juste valeur au cœur du jeu.

LA SEULE CONDITION : AVOIR PLUS DE 16 ANS !

COMPENSATION FINANCIÈRE ATTRACTION :

- Indemnités de matchs versées par le District.
- Défraiement de vos déplacements.
- UNE PRIME SUPPLÉMENTAIRE OFFERTE PAR LE CLUB !

INTÉRESSÉ(E) ?
Avenir du Leff Le Faouët

PAR TÉLÉPHONE AU :
07.79.56.04.25

Activité économique

La commune vous informe que l'entreprise de Romain Calvez étend son domaine d'activité. Cette entreprise est installée sur Le Faouët.

TRAVAUX FORESTIERS LCR
06 42 74 95 85

Bois de chauffage - Fûs d'allumage
Achat bois sur pieds
Abattage - Débardage
Élagage - Tailles d'arbres

Transports de bois
Chantiers délicats
Espaces verts
Terrassement

Horaires - Services

Maison du Département

Pour un rendez-vous avec une assistante sociale contacter le 02 96 55 33 00

Bibliothèque

Mercredi : 17h30-18h30
Samedi 11h00-12h00
bibliotheque.lefaouet@orange.fr

La Mine o tri (ex CCAS)

est ouvert le 1er samedi du mois de 10h00 à 12h00

Cours de Yin Yoga

Mardi : 19h15 à la salle des associations Deborah Tariel
06 74 50 31 19

Cours de Pilâtes

Jeudis : 18h30 à la salle des associations Jeanne Maugenest
07 67 20 74 29

Barasol (Boulangerie solaire & bois)

Sur place le lundi et vendredi de 17h00 à 19h30
Vendredi soir : vente de pizza à emporter sur commande **1, Kerbiette 06.88.21.63.02**

Mairie Le Faouët 2 rue d'Argoat 22290 LE FAOUËT
Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 9h00-12h00
02 96 52 35 61 mairie22290@lefaouet.com
www.lefaouet.com

La lettre mensuelle

Directeur de la publication : Le Maire
Photos : Associations et Mairie
Impression : Mairie du Faouët